

Structures en mer et Opérations arctiques

Commission de normalisation M17



Président de commission :

M. Jean-Marc CHOLLEY

TotalEnergies

jean-marc.cholley@totalenergies.com

Secrétaire de la commission :

M. Jean VITTONATO

jean.vittonato@bnelip.fr

Table des matières

1	Avant-Propos	3
2	Contexte et enjeux	5
2.1	Domaine d'application	5
2.2	Enjeux	5
2.3	Fonctionnement	6
3	Mission et organisation de la M17	6
3.1	Organisation de l'ISO/TC 67/SC 7 et de l'ISO/TC 67/SC 8	6
3.2	Liste des membres	8
3.3	Missions	8
4	Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025)	8
4.1	Bilan sur le travail réalisé en 2025	8
4.2	Réunions tenues en 2025	9
5	Perspectives et prochaines étapes (2026)	9
5.1	Orientations stratégiques	9
5.2	Programme de travail et activités prévus en 2026	9
5.3	Prochaines réunions françaises et internationales	9
6	Conditions Financières d'accès aux travaux	10
	Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale & européenne	10

1 Avant-Propos

Ce document a pour objet d'établir un bilan de l'activité de l'année 2025 de la Commission de Normalisation M17 « Structures en mer et Opérations en Arctique » du Bureau de Normalisation du Pétrole (BN Pétrole) et de présenter les perspectives pour l'année 2026.

Il est établi en début d'année et diffusé aux membres de la Commission de Normalisation ainsi qu'à toutes les parties intéressées.

Le BN ELIP en résumé ...

Le BN ELIP (Bureau de Normalisation des Énergies Liquides et des Infrastructures de Production) agit par délégation de l'AFNOR dans le cadre d'un agrément ministériel renouvelé fin 2024 pour une période de 4 ans (2025 – 2028). Ce renouvellement s'est accompagné, début 2025, de l'évolution de son champ d'intervention où figurent maintenant clairement les produits d'origine biologique qui sont depuis un certain temps déjà au cœur des travaux de normalisation dans le domaine des carburants et des combustibles et des lubrifiants industriels.

Le BN ELIP anime **15** Commissions de Normalisation nationales actives, qui regroupent environ **350** experts provenant de plus de **100** entreprises adhérentes. Son portefeuille normatif est d'environ **850** normes internationales, européennes et françaises.

En matière de normalisation européenne et internationale, le BN a répondu en 2025 à **372** consultations relatives au processus d'élaboration des normes (enquêtes, approbations, examens quinquennaux ou autres consultations). 100% des réunions de comités techniques et/ou sous-comités ont eu une représentation française (20/20). Dans le cadre international, il assure le secrétariat de 2 sous-comités techniques (ISO/TC 67/SC 6 et ISO/TC 28/SC 4) et d'1 groupe de travail (WG). Dans le cadre européen, le BN ELIP assure le secrétariat d'1 comité technique (CEN/TC 336) et de 4 groupes de travail (WG).

En 2025, le BN a publié **62** normes (un record), annulé **13** normes et procédé au réexamen quinquennal de **91** normes de son portefeuille (un record aussi !).



La Commission M17 « Structures en mer et opérations arctiques » en résumé ...

La Commission de Normalisation M17 fait partie du département Matériel. Elle est l'instance française, en charge des activités de normalisation des projets de normes issues des Sous-Comités SC 7 et SC 8 du Comité Technique TC 67 de l'ISO.

La M17 est composée de plus d'une vingtaine d'Experts et de 6 « parties prenantes » (industriels).

En 2025, la M30 s'est réunie deux fois en hybride au campus Aviso.

Le portefeuille de la M17 comprend à ce jour **27** normes et projets de norme (**21** pour le SC 7 et **6** pour le SC 8) dont la totalité est rattachée aux activités des Groupes de Travail de l'ISO/TC 67/SC 7, de l'ISO/TC 67/SC 8 et du CEN/TC 12.

En 2025, **2** normes ont été publiées à l'ISO, au CEN et à l'AFNOR.

2 Contexte et enjeux

2.1 Domaine d'application

La M17 est la commission miroir de l'ISO/TC 67/SC 7 "Structures en mer" et de l'ISO/TC 67/SC 8 "Opérations en Arctique".

Grâce à l'accord de Vienne, toutes les normes ISO sont aussi des normes EN en passant par le CEN/TC 12, Comité Technique Miroir de l'ISO/TC 67, de l'ISO/TC 67/SC 7 et de l'ISO/TC 67/SC 8.

Début 2023, il a été décidé que toutes les normes publiées à partir de cette année-là (à l'exclusion des Spécifications Techniques normatives et Rapports Techniques normatifs) seraient publiées et homologuées Normes Françaises. Néanmoins, il a été décidé depuis fin 2025 que les normes uniquement ISO ne seraient pas systématiquement reprises dans la collection française mais que la décision serait prise au cas par cas : en effet la traduction en français génère un coût important pour le BN ELIP qui doit se justifier par un réel besoin.

La M17 suit donc les normes rattachées aux 12 groupes de travail (WG) de l'ISO/TC 67/SC 7 (voir schéma d'organisation au § 3) et celles de l'ISO/TC 67/SC 8.

Elle couvre donc la normalisation des structures marines – permanentes ou pas – ayant une utilité de produire de l'énergie (pétrole, gaz, marémotrice, éolienne, ...).

2.2 Enjeux

La M17 rassemble les Experts mandatés pour contribuer et/ou s'informer de l'élaboration des normes internationales traitant des structures offshore et aux opérations arctiques ayant une utilité de produire de l'énergie (pétrole, gaz, marémotrice, éolienne, ...).

La stratégie française définie par le Comité Stratégique COS Pétrole d'AFNOR a pris de facto en compte en 2023 l'évolution de l'intitulé et des domaines d'application de l'ISO/TC 67, parent des Sous-Commissions SC 7 et SC 8, en le mettant dans son programme.

Par ailleurs, si la M17 continue de suivre les travaux de l'API qui historiquement était corédacteur avec l'ISO de la plupart des normes de l'industrie pétrolière et gazière, elle assure soit directement soit avec le concours de l'IOGP Standards Solution la maintenance et la rédaction des normes ISO qui lui incombent.

Il est à ajouter qu'un rapprochement entre l'ISO et l'API s'est amorcé en milieu 2023 par la participation des Experts de ces deux entités à réviser sous l'égide de l'IOGP en commun une norme ISO et son pendant API afin d'avoir le même texte normatif. Ce travail a débuté en 2024 avec un pilote IOGP-API-ISO testé dans un autre Sous-Comité afin de valider et de développer les procédures.

Pour mémoire l'IOGP Standards Solution est un organisme issu de l'IOGP (International Association of Oil & Gas Producers) qui assure à ce jour et pour le compte de l'ISO, la maintenance et la rédaction de nombreux projets de normes ISO qui sont toujours affectés par la restriction de participation imposée aux pays sous embargo.

2.3 Fonctionnement

La M17 réunit en principe deux fois par an les Experts qui suivent/participent aux travaux des normes tant au niveau international, qu'aux niveaux européen et national. Ces réunions ont également pour but de préparer :

- les réponses aux consultations
- les inscriptions aux groupes de travail
- les participations aux réunions plénières annuelles de l'ISO/TC 67/SC 7

Au cours de ces réunions, la M17 établit, outre la délégation française représentant la France, les éventuelles positions françaises et les messages à transmettre durant les réunions plénières de l'ISO/TC 67/SC 7.

Il n'y a pas eu de réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 8 en 2025.

Des communications régulières sont envoyées aux membres et experts inscrits pour qu'ils puissent voter et émettre leurs commentaires sur les normes en cours de préparation ou de révision.

3 Mission et organisation de la M17

3.1 Organisation de l'ISO/TC 67/SC 7 et de l'ISO/TC 67/SC 8

3.1.1 Organisation de l'ISO/TC 67/SC 7

L'ISO/TC 67/SC 7 comprend **27** Membres participants et **10** Membres observateurs. Le Président de l'ISO/TC 67/SC 7 est David PETRUSKA (US).

Le secrétariat est tenu par le Royaume Uni (BSI).

Il est également en liaison avec 6 Comités Techniques (TC et/ou SC).

L'ISO/TC 67/SC 7 collabore avec 4 organisations et associations internationales dont l'IOGP (International Association of Oil and Gas Producers).

Structure de l'ISO/TC 67/SC 7 (2026) :

ISO/TC 67/SC 7	Offshore structures		
Working Group	Title	Convenor	Active participation from M17 Members
ISO/TC 67/SC 7/AG 2	Advisory group on technical fundamentals	Mr David PETRUSKA (bp)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 1	General requirements	Mrs. Tone Vestbøstad (Equinor)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 3	Fixed steel structures	Mr Moises ABRAHAM (Chevron)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 4	Fixed concrete structures	Mr Max Milan Loo (Equinor)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 5	Floating systems	Mr Wei MA (Chevron)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 6	Weight engineering	Mr Joar STROMSENG (Stromseng)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 7	Site specific assessment of mobile offshore units (MOUS)	Mr Mark Hayward (DNV)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 8	Offshore Arctic structures	Ms Karen MUGGERIDGE (ConocoPhillips)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 9	Marine operations	Mr Alberto Morandi (NOV)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 10	Foundations	Mr Neil MORGAN (Lloyd's Register)	Yes
ISO/TC 67/SC 7/WG 11	Offshore freight containers	Miss Elisabeth LEGG (DNV)	No

L'élaboration de la plupart des normes de l'ISO/TC 67/SC 7 se fait depuis 2014 à l'IOGP Standards Solution (IOGP SS <https://www.iogp.org/>). Cette dernière permet à l'ISO de poursuivre sa production de normes malgré les sanctions internationales mises en place vis-à-vis des pays sous embargo dans le cadre de leur participation aux travaux de normalisation.

L'objectif de l'ISO/TC 67/SC 7 est d'avoir ses normes adoptées par les comités régionaux et, en particulier, par le CEN/TC12 (Accord de Vienne).

3.1.2 Organisation de l'ISO/TC 67/SC 8

L'ISO/TC 67/SC 8 comprend 11 membres participants et 9 membres observateurs. Le Président de l'ISO/TC 67/SC 8 est M. Vitalii Korablev (Russie).

Le secrétariat est tenu par la Russie (GOST-R).

3.2 Liste des membres

3.2.1 Parties Prenantes

- 5 Membres : BUREAU VERITAS, TOTALENERGIES, SUBSEA 7, TECHNIP ENERGIES et PRINCIPIA.
- ~ 36 Experts.

3.2.2 Présidence

Le Président de la M17 est Jean-Marc CHOLLEY (TOTALENERGIES).

3.3 Missions

La principale mission de la M17 est de gérer/intégrer la participation des structures en mer (hors des installations et structures régies par l'Organisation Maritime Internationale (IMO)).

La M17 devra également gérer la mise en application du décret n° 2021-1473 du 10 novembre 2021 (modification du décret n° 2009-697 du 16 juin 2009) relatif à la normalisation et concernant la traduction en français des normes de l'ISO/TC 67/SC 7 et de l'ISO/TC 67/SC 8.

De plus, l'évolution du champ d'activités de l'ISO/TC 67 a conduit la M17 à participer aux diverses actions devant permettre de modifier son cadre d'exercices et intégrer ainsi les nouveaux développements listés au §1.

4 Bilan de la normalisation pour l'année écoulée (2025)

Le portefeuille de la CN M17 est constitué fin 2025 de :

- Normes publiées de moins de 5 ans : **9**
- Normes publiées et confirmées de plus de 5 ans : **1**
- Norme en enquête systématique, en révision ou en création (projet de norme) : **31** (certaines normes sont comptées plusieurs fois si elles sont en révision)

4.1 Bilan sur le travail réalisé en 2025

En 2025, la M17 a traité **8** consultations :

- 5 votes relatifs aux diverses étapes de normes inscrites au programme de travail : Enquêtes Publiques (commentaires et avis sur les textes des projets de norme), Votes Formels (dernières consultations avant édition et publication de la norme) et Revues Systématiques (tous les 5 ans les normes sont revues et leurs textes sont soit confirmés ou infirmés).
- 3 CIB (Committee Internal Ballot) consultations dont les sujets sont différents de ceux listés ci-dessus.

4.2 Réunions tenues en 2025

En 2025, la M17 s'est réunie le **16 janvier** et le **9 septembre** en hybride au campus Aviso.

5 Perspectives et prochaines étapes (2026)

5.1 Orientations stratégiques

La Commission de Normalisation M17 et le Département Matériel du BN ELIP vont poursuivre le virage initié mi 2022 :

- En consolidant les acquis (normes et projets de norme) tout en les faisant évoluer en y implémentant des nouveaux retours d'expériences, des technologies et solutions pérennes ;
- En élargissant les domaines comme définis par l'ISO/TC 67/SC 7 par de nouveaux projets de normes et de nouveaux Groupes de Travail (voir les principaux impacts listés dans l'Avant-propos au §1 du présent document) ;
- En suivant les résultats des projets pilotes IOGP-API-ISO (voir les enjeux au § 2.2 du présent document).

5.2 Programme de travail et activités prévus en 2026

En 2026, le Département Matériel de BN ELIP a prévu de publier en version française **27** normes, dont **5** normes du portefeuille de la Commission M17.

5.3 Prochaines réunions françaises et internationales

La première réunion de la Commission M17 de 2026 a été organisée en hybride dans les locaux Aviso à Puteau le 28 janvier. La seconde est planifiée le 9 septembre dans les nouveaux locaux.

La prochaine réunion plénière de l'ISO/TC 67/SC 7 est prévue en mars 2026 (visio) et en hybride à l'automne 2026.



6 Conditions Financières d'accès aux travaux

L'inscription à la Commission de Normalisation BNPE/M17 est soumise à une cotisation de 3 150 € HT en 2026 ; le nombre de membres et d'experts n'est pas limité pour chaque organisme ou société participante.

Conformément à l'article 14 du décret du 16 juin 2009 sur la normalisation française, aucune contribution n'est demandée aux PME/TPE, aux syndicats représentatifs de salariés, aux associations de consommateurs et environnementales agréées, aux établissements publics d'enseignement ou à caractère scientifique et technologique, et aux départements ministériels au titre de la participation de leur responsable ministériel aux normes et de leur suppléant.

Annexe - Portefeuille Normatif – Filières internationale & européenne

Référence	Libelé	Comité	Etape	Commentaires
ISO 10855-1:2024	Conteneurs pour une utilisation en mer et dispositifs de levage associés — Partie 1: Conception, fabrication et marquage des conteneurs pour une utilisation en mer	ISO/TC 67/SC 7/WG 11	60.60	Publié
ISO 10855-2:2024	Conteneurs pour une utilisation en mer et dispositifs de levage associés — Partie 2: Conception, fabrication et marquage des dispositifs de levage associés	ISO/TC 67/SC 7/WG 11	60.60	Publié
ISO 10855-3:2024	Conteneurs pour une utilisation en mer et dispositifs de levage associés — Partie 3: Contrôle, inspection et essais périodiques	ISO/TC 67/SC 7/WG 11	60.60	Publié
ISO 19900	Industries du pétrole et du gaz naturel — Exigences générales relatives aux structures en mer	ISO/TC 67/SC 7/WG 1	40.60	Commentaires en cours de résolution
ISO 19901-1	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 1: Dispositions océano-météorologiques pour la conception et l'exploitation	ISO/TC 67/SC 7/WG 3	40.60	DIS approuvé fin 2024, en attente de résolution des commentaires
ISO 19901-2	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 2: Procédures de conception et critères sismiques	ISO/TC 67/SC 7/WG 3	50.00	FDIS en cours de lancement
ISO 19901-3:2024	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 3: Structures Top Sides	ISO/TC 67/SC 7/WG 3	60.60	Prochaine SR en 2029
ISO 19901-4: 2025	Industries du pétrole et du gaz y compris les énergies à faible teneur en carbone — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 4: Bases conceptuelles géotechniques	ISO/TC 67/SC 7/WG 10	60.60	Publié
ISO 19901-5:2021	Industries du pétrole et du gaz naturel — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 5: Gestion des poids	ISO/TC 67/SC 7/WG 6	60.60	Prochaine SR en octobre 2026
ISO 19901-6	Industries du pétrole et du gaz naturel — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 6: Opérations marines	ISO/TC 67/SC 7/WG 9	00.00	Lancement de la révision en cours
ISO 19901-7	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 7: Systèmes de maintien en position des structures en mer flottantes et des unités mobiles en mer	ISO/TC 67/SC 7/WG 5	50.00	FDIS en cours de lancement
ISO 19901-8:2023	Industries du pétrole et du gaz y compris les énergies à faible teneur en carbone — Structures en mer — Partie 8: Investigations des sols en mer	ISO/TC 67/SC 7/WG 10	60.60	Prochain SR en 2028
ISO 19901-9	Industries du pétrole et du gaz naturel — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 9: Gestion de l'intégrité structurelle	ISO/TC 67/SC 7/WG 3	00.00	SR fini (9 pour conserver, 7 pour réviser). En attente décision. Document développé à l'IOGP
ISO 19901-10:2021	Industries du pétrole et du gaz naturel — Exigences spécifiques relatives aux structures en mer — Partie 10: Enquêtes géophysiques marines	ISO/TC 67/SC 7/WG 10	90.20	SR lancé coté ISO, en cours à l'AFNOR
ISO 19902	Industries du pétrole et du gaz naturel — Structures en mer fixes en acier	ISO/TC 67/SC 7/WG 3	30.99	En cours de révision (IOGP).
ISO 19903	Industries du pétrole et du gaz naturel — Structures en mer en béton	ISO/TC 67/SC 7/WG 4	00.00	Lancement de la révision en cours
ISO 19904-1	Industries du pétrole et du gaz naturel — Structures en mer flottantes — Partie 1: Unités monocoques, unités semi-submersibles et unités spars	ISO/TC 67/SC 7/WG 5	20.00	Lancement de la révision en cours
ISO 19905-1:2023	Industries du pétrole et du gaz, y compris les énergies à faible teneur en carbone — Évaluation spécifique du site d'unités mobiles en mer — Partie 1: Plateformes auto-élévatrices : Surélévées sur un site	ISO/TC 67/SC 7/WG 7	60.60	Publié
ISO TR 19905-2	Industries du pétrole et du gaz naturel — Évaluation spécifique au site d'unités mobiles en mer — Partie 2: Compléments sur les plates-formes auto-élévatrices	ISO/TC 67/SC 7/WG 7	20.00	A démarré fin 2022
ISO 19905-3:2021	Industries du pétrole et du gaz naturel — Évaluation spécifique au site d'unités mobiles en mer — Partie 3: Unités flottantes	ISO/TC 67/SC 7/WG 7	90.20	SR lancé coté ISO, en cours à l'AFNOR
ISO 19905-4	Petroleum and natural gas industries - Site-specific assessment of mobile offshore units — Part 4: Jack-ups: emplacement and removal at a site	ISO/TC 67/SC 7/WG 7	40.60	Commentaires DIS en cours de résolution
ISO 19906:2019	Industries du pétrole et du gaz naturel — Structures arctiques en mer	ISO/TC 67/SC 7/WG 8	90.60	SR fini (10 pour conserver, 3 pour réviser). En attente décision.
ISO 35104	Arctic Operations - Ice Management	ISO/TC 67/SC 8	90.60	Relance du SC8 pour essayer de trouver 3 autres pays en plus de la Finlande et la Russie pour lancer la révision
ISO 35105: 2018	Arctic operations — Material requirements for arctic operations	ISO/TC 67/SC 8	90.60	Attente décision résultat SR
ISO 35102: 2020	Arctic operations — Escape, evacuation and rescue from offshore installations	ISO/TC 67/SC 8	90.60	Document confirmé début 2025